



Date limite d'envoi le 31 juillet 2018

## FICHE INSCRIPTION AUX TEP

Tests liés aux Exigences Préalables à l'entrée en formation  
BPJEPS « Activités du cirque » 2018-2019

Les TEP auront lieu à l'école de cirque « Cherche-Trouve » le :  
**MERCREDI 19 SEPTEMBRE 2018**

Voir liste des pré-requis en annexe

### INFORMATIONS CANDIDAT

M.     Mme.     Melle.

**Nom :** ..... **Prénom :** .....

Épouse : .....

Né(e) le : ..... / ..... / ..... à : ..... Dépt. : .....

Nationalité : ..... Depuis le : ..... / ..... / .....

Matricule sécurité sociale :

N° et adresse C.P.A.M. : .....

#### Situation familiale

Célibataire     Marié(e)     Veuf(ve)     Divorcé(e)     Vivant maritalement

Nombre d'enfant(s) : .....

#### Contact

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : .....

Tél. portable : ..... Tél. domicile : .....

Tél. professionnel : .....

Courriel : .....





## PERSONNE À CONTACTER EN CAS D'URGENCE

Nom : ..... Prénom : .....  
Lien de parenté : .....  
Adresse : .....  
Code postal : ..... Ville : .....  
Tél. portable : ..... Tél. domicile : .....  
Tél. professionnel : .....

## DOCUMENTS À FOURNIR

Merci de nous renvoyer tous les documents nécessaires à l'inscription aux TEP :

- Fiche inscription aux TEP dûment complétée (le présent dossier)
- Deux photos d'identité avec votre nom au verso
- Une copie très lisible de la carte d'identité ou du passeport
- Un certificat médical d'aptitude aux activités physiques datant de moins d'un an
- Une lettre de motivation expliquant pourquoi vous souhaitez intégrer la formation

### Adresse :

Association « Art Ensemble », école de cirque « Recherche-Trouve »  
Laurence Auvray

Île de loisirs,  
1 rue des étangs, BP 70001  
95001 Cergy-Pontoise Cedex

*Les candidats dont les dossiers ne sont pas complets ne seront pas convoqués.*

Le ..... / ..... / 20

Signature :





# TESTS D'EXIGENCES PRÉALABLES

Nous proposons aux candidats de venir s'entraîner à l'école de cirque pour préparer les tests et bénéficier des conseils des intervenants. Contactez-nous pour connaître les disponibilités.

Le candidat est tenu de se présenter à chacune des épreuves avec la convocation nominative qu'il aura reçue. Il devra se munir d'une pièce d'identité permettant d'attester de celle-ci.

Pour tout renseignement vous pouvez contacter Laurence au 01 34 43 15 15 ou encore lui écrire à bpjeps@cherche-trouve.com

## OBJECTIF

Être capable de reproduire des éléments techniques simples dans les cinq domaines des activités du cirque.

## LES TESTS

L'ensemble des candidats sera convoqué en début de matinée, après un échauffement collectif, les candidats passeront par petit groupe dans 5 ateliers représentant les 5 familles d'activités, chaque candidat sera évalué de façon individuelle.

Les épreuves sont vérifiées et attestées par l'organisme de formation dans les conditions mentionnées dans le dossier d'habilitation. Lors des épreuves, le candidat sera amené à présenter des éléments techniques et artistiques.

### Pour les activités acrobatiques

- être capable de réaliser un enchaînement intégrant pour le moins une roulade avant, une roulade arrière, une roue, une rondade, un équilibre.

### Pour les activités de manipulation d'objets

- être capable de réaliser un passing simple avec trois massues par personne,
- être capable de réaliser une routine à trois balles de 10 figures de son choix,
- un tirage au sort sera effectué afin que le(la) candidat(e) présente une des techniques suivante :
  - être capable d'exécuter un enchaînement avec le diablo,
  - être capable d'exécuter un enchaînement avec le bâton du diable,
  - être capable d'exécuter un enchaînement avec trois boîtes,
  - être capable d'exécuter un enchaînement avec les assiettes.

### Pour les activités d'acrobatie aérienne

- être capable de réaliser un enchaînement de dix figures simples au trapèze fixe.

### Pour les activités d'équilibre sur les objets mobiles ou fixes

- être capable d'exécuter un enchaînement sur un fil tendu,
- un tirage au sort sera effectué afin que le(la) candidat(e) présente une des techniques suivante :
  - être capable d'exécuter un enchaînement avec un monocycle,
  - être capable d'exécuter un enchaînement avec la planche à rouleau,
  - être capable d'exécuter un enchaînement avec une boule.

### Pour les activités d'expression corporelle et artistique

- être capable de présenter un numéro dans une des familles d'activités concernées,
- être capable de présenter un argumentaire autour du numéro présenté.

À l'issue des TEP, chaque candidat\* sera reçu devant un jury de deux personnes pour un entretien permettant de vérifier l'adéquation entre sa motivation, son parcours, son implication dans le milieu du cirque et/ou de l'animation et son projet professionnel (30 minutes environ).

\* Les candidats dispensés des TEP doivent toutefois se présenter pour l'entretien

